

**1. Titres de séjour («dozvola boravka») délivrés conformément au modèle uniforme:**

Le **type** de titre de séjour figure sur la carte:

→ **stalni boravak (SÉJOUR PERMANENT)**

Observations obligatoires dans la **langue nationale** dans le champ «**type de titre de séjour**»:

→ «**stalni boravak**» et dans le champ consacré aux remarques «rad bez dozvole za boravak i rad»

**Ressortissants de pays tiers bénéficiant du séjour national permanent**

→ **dugotrajno boravište (SÉJOUR DE LONGUE DURÉE – UE)**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:

→ «**OSOBA S DUGOTRAJNIM BORAVKOM-EU/LONG TERM RESIDENT-EU**» et dans le champ consacré aux remarques «rad bez dozvole za boravak i rad»; ou dans le cas de bénéficiaires d'une protection internationale, des remarques complémentaires sont ajoutées: «Međunarodnu zaštitu odobrila RH ([insérer la date]»), ou «Međunarodnu zaštitu odobrila ([insérer l'État membre])([insérer la date])», ou «odgovornost za međunarodnu zaštitu prenesena na RH ([insérer la date]»).

**Ressortissants de pays tiers bénéficiant du statut de résident de longue durée – UE, conformément à la directive 2003/109/CE relative au statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée**

→ «**privremeni boravak-osoba s dugotrajnim boravkom u drž. EGP-a**» et dans le champ consacré aux remarques «rad/rad bez dozvole za boravak i rad»; ou «samozapošljavanje/ rad bez dozvole za boravak i rad», ou «studiranje/rad bez dozvole za boravak i rad», ou «strukovna izobrazba/rad bez dozvole za boravak i rad», ou «druge svrhe/rad bez dozvole za boravak i rad».

**Titre de séjour délivré aux ressortissants de pays tiers bénéficiant du statut de résident de longue durée – UE dans un État membre lors de la régularisation de ce statut en Croatie, conformément au chapitre III et à l'article 19 de la directive 2003/109/CE relative au statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée**

→ «**OSOBA S DUGOTRAJNIM BORAVKOM-EU/LONG TERM RESIDENT-EU**» et dans le champ consacré aux remarques «bivši nositelj EU plave karte/rad bez dozvole za boravak i rad»

**(ancien titulaire d'une carte bleue européenne ayant obtenu le statut de résident de longue durée – UE, conformément à la directive 2009/50/CE du Conseil du 25 mai 2009 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié)**

→ **privremeni boravak (SÉJOUR TEMPORAIRE)**

Observations obligatoires dans la **langue nationale** dans le champ «**type de titre de séjour**»:

→«**privremeni boravak**»  
(ressortissant de pays tiers bénéficiant du séjour temporaire)

→«**privremeni boravak**» et dans le champ consacré aux remarques «dozvola za boravak i rad»

(ressortissant d'un pays tiers bénéficiant d'un permis de séjour et de travail)

→«**EU plava karta**» et dans le champ consacré aux remarques «dozvola za boravak i rad /čl. 130.st. 1. ZOS-a» ou «dozvola za boravak i rad/čl. 130. st. 2. ZOS-a»

(titulaire d'une carte bleue européenne; directive 2009/50/CE du Conseil du 25 mai 2009 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi hautement qualifié)

→«**privremeni boravak-ICT**» et dans le champ consacré aux remarques «dozvola za boravak i rad»

(titulaire d'un titre de séjour délivré conformément à la directive 2014/66/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers dans le cadre d'un **transfert temporaire intragroupe**)

→«**privremeni boravak-mobile ICT**» et dans le champ consacré aux remarques «dozvola za boravak i rad»

(titulaire d'un titre de séjour délivré pour une **mobilité de longue durée**, conformément à la directive 2014/66/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers dans le cadre d'un **transfert temporaire intragroupe**)

→«**sezonski rad-privremeni boravak**» et dans le champ consacré aux remarques «dozvola za boravak i rad»

**Travailleur saisonnier de moins de 6 mois** (titulaire d'un titre de séjour délivré conformément à la directive 2014/36/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 établissant les conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers aux fins d'un emploi en tant que **travailleur saisonnier**)

→ «**privremeni boravak**» et dans le champ consacré aux remarques «učenik/rad bez dozvole za boravak i rad»

**Élève** [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ «**privremeni boravak**» et dans le champ consacré aux remarques «student/rad bez dozvole za boravak i rad»

**Étudiant** [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ «**privremeni boravak**» et dans le champ consacré aux remarques «istraživač/rad bez dozvole za boravak i rad»

**Chercheur** [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ *«privremeni boravak» et dans le champ consacré aux remarques «istraživač-mobilnost/[nom du programme spécifique ou de la convention] /rad bez DBR»*

**Chercheur dans le cadre d'une mobilité de longue durée** relevant d'un programme spécifique de l'Union ou de programmes multilatéraux qui comprennent des mesures de mobilité ou relevant de conventions entre deux établissements d'enseignement supérieur ou plus [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ *«privremeni boravak» et dans le champ consacré aux remarques «član obitelji istraživača/mobilnost/rad bez dozvole za boravak i rad»*

**Membre de la famille d'un chercheur dans le cadre d'une mobilité de longue durée** [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ *«privremeni boravak» et dans le champ consacré aux remarques «volonter-dozvola za boravak i rad»*

**Volontaires** [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ *«privremeni boravak» et dans le champ consacré aux remarques «pripravnik-dozvola za boravak i rad»*

**Stagiaires** [délivré conformément à la directive (UE) 2016/801 du Parlement européen et du Conseil du 11 mai 2016 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair]

→ *«azil» et dans le champ consacré aux remarques «rad bez dozvole za boravak i rad»*  
Personnes bénéficiant du **droit d'asile** ou du **statut de réfugié** au titre de la directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant les normes relatives aux conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, à un statut uniforme pour les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire, et au contenu de cette protection

→ *«supsidijarna zaštita» et dans le champ consacré aux remarques «rad bez dozvole za boravak i rad»*

Personnes **bénéficiant de la protection subsidiaire** au titre de la directive 2011/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 13 décembre 2011 concernant les normes relatives aux

conditions que doivent remplir les ressortissants des pays tiers ou les apatrides pour pouvoir bénéficier d'une protection internationale, à un statut uniforme pour les réfugiés ou les personnes pouvant bénéficier de la protection subsidiaire, et au contenu de cette protection

→«**privremeni boravak**» *et dans le champ consacré aux remarques* «član obitelji azilanta/rad bez dozvole za boravak i rad» ou «čl. obitelji osobe pod sups.zašt./rad bez dozvole za boravak i rad»

**Membre de la famille des bénéficiaires d'une protection internationale** (personne bénéficiant du droit d'asile ou de la protection subsidiaire) délivré conformément à la directive 2003/86/CE du Conseil du 22 septembre 2003 relative au droit au regroupement familial

→«**privremeni boravak**» *et dans le champ consacré aux remarques* «životni partner azilanta/rad bez dozvole za boravak i rad» ou «živ.part. osobe pod sups.zašt./rad bez dozvole za boravak i rad»

**Ressortissant d'un pays tiers ayant obtenu un séjour temporaire aux fins d'un partenariat de vie ou d'un partenariat de vie informel avec une personne bénéficiant du droit d'asile ou d'une protection subsidiaire**

→«**član obitelji hrv.drž-privremeni boravak**» *et dans le champ consacré aux remarques* «rad bez dozvole za boravak i rad»

**Membre de la famille d'un ressortissant croate**

→«**životni partner hrv.drž-privremeni boravak**» *et dans le champ consacré aux remarques* «rad bez dozvole za boravak i rad»

**Ressortissant d'un pays tiers ayant obtenu un séjour temporaire aux fins d'un partenariat de vie ou d'un partenariat de vie informel avec un ressortissant croate**

→ «**privremeni boravak**» *et dans le champ consacré aux remarques* «rad bez dozvole za boravak i rad»

**Ressortissant d'un pays tiers ayant obtenu un séjour temporaire et auquel est délivré un des permis de séjour suivants en tant que titre de séjour permettant d'exercer une activité professionnelle sans permis de séjour et de travail (permis unique) :**

– *séjour temporaire aux fins du regroupement familial avec un ressortissant de pays tiers résident de longue durée ou permanent*

– *séjour temporaire aux fins d'un partenariat de vie avec un ressortissant de pays tiers résident de longue durée ou permanent*

– *séjour temporaire aux fins du regroupement familial ou d'un partenariat de vie avec un ressortissant de pays tiers ayant obtenu une «carte bleue européenne» ou un permis de séjour et de travail dans le cadre d'un transfert temporaire intragroupe*

– *séjour temporaire aux fins du regroupement familial ou d'un partenariat de vie avec un ressortissant de pays tiers ayant obtenu un séjour de longue durée dans un autre État membre de l'EEE*

– *séjour temporaire pour raisons humanitaires*

– *séjour autonome*

– *séjour temporaire en tant que travailleur détaché*

– *séjour temporaire aux fins du regroupement familial ou d'un partenariat de vie avec un chercheur visé à l'article 74 de la loi sur les étrangers.*

## **2. Tous les autres documents délivrés aux ressortissants de pays tiers équivalant à un permis de séjour (= différents du modèle uniforme)**

**«Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne»-  
«BORAVIŠNA ISKAZNICA»**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «Član obitelji EU čl. 10. DIR 2004/38/EZ», et dans le champ consacré aux remarques:  
«privremeni boravak»

**R ressortissant de pays tiers-membre de la famille d'un ressortissant de l'EEE, exerçant son droit de séjour de plus de trois mois («séjour temporaire») en vertu de la directive 2004/38**

**«Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne»-  
«ISKAZNICA STALNOG BORAVKA»**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «Član obitelji EU čl. 10. DIR 2004/38/EZ», et dans le champ consacré aux remarques:  
«stalni boravak»

**R ressortissant de pays tiers-membre de la famille d'un ressortissant de l'EEE, en séjour permanent en vertu de la directive 2004/38/CE**

**«Carte de séjour»-«BORAVIŠNA ISKAZNICA»**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «privremeni boravak», et dans le champ consacré aux remarques: «životni partner drž. EGP-a»

**R ressortissant de pays tiers-partenaire de vie ou partenaire de vie informel d'un ressortissant de l'EEE, exerçant son droit de séjour de plus de trois mois («séjour temporaire») en vertu de la directive 2004/38/CE**

**«Carte de séjour»-«BORAVIŠNA ISKAZNICA»**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «stalni boravak»

**R ressortissant de pays tiers-partenaire de vie ou partenaire de vie informel d'un ressortissant de l'EEE, en séjour permanent en vertu de la directive 2004/38/CE**

**«Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne»-  
«BORAVIŠNA ISKAZNICA»**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «Član obitelji EU čl. 10. DIR 2004/38/EZ», et dans le champ consacré aux remarques:  
«privremeni boravak-član obitelji drž. RH»

**R ressortissant de pays tiers-membre de la famille d'un ressortissant croate (qui revient d'un État membre de l'EEE avec un ressortissant croate et où ils ont exercé leur droit à la libre circulation conformément à la directive 2004/38/CE) et qui bénéficie d'un permis de séjour temporaire en Croatie**

**«Carte de séjour d'un membre de la famille d'un citoyen de l'Union européenne»-  
«ISKAZNICA STALNOG BORAVKA»**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «Član obitelji EU čl. 10. DIR 2004/38/EZ», et dans le champ consacré aux remarques:  
«stalni boravak»

**Ressortissant de pays tiers-membre de la famille d'un ressortissant croate (qui revient d'un État membre de l'EEE avec un ressortissant croate et où ils ont exercé leur droit à la libre circulation conformément à la directive 2004/38/CE) et qui bénéficie d'un permis de séjour permanent en Croatie**

«Carte de séjour»-«BORAVIŠNA ISKAZNICA»

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «privremeni boravak», et dans le champ consacré aux remarques: «životni partner drž. RH»

**Ressortissant d'un pays tiers-partenaire de vie ou partenaire de vie informel d'un ressortissant croate (qui revient d'un État membre de l'EEE avec un ressortissant croate et où ils ont exercé leur droit à la libre circulation conformément à la directive 2004/38/CE) et qui bénéficie d'un permis de séjour temporaire en Croatie**

«Carte de séjour»-«BORAVIŠNA ISKAZNICA»

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:  
→ «stalni boravak»

**Ressortissant d'un pays tiers-partenaire de vie ou partenaire de vie informel d'un ressortissant croate (qui revient d'un État membre de l'EEE avec un ressortissant croate et où ils ont exercé leur droit à la libre circulation conformément à la directive 2004/38/CE) et qui bénéficie d'un séjour permanent en Croatie.**

### **3. Documents délivrés aux bénéficiaires de l'accord de retrait (à compter du 1er janvier 2021)**

**Titre de séjour («dozvola boravka») délivré conformément au modèle uniforme:**

Observations obligatoires dans la langue nationale dans le champ «type de titre de séjour»:

→ «Čl. 50 UEU-a/Article 50 TEU» (article 50 TUE), et dans le champ  
«REMARQUES»: «Čl. 18. st. 4.

Sporazuma/Article 18(4) of the Agreement» (article 18, paragraphe 4, de l'accord).  
→ pour les travailleurs frontaliers: «Čl. 50. UEA-a-pogranični radnik/Art. 50 TEU-  
Frontier worker» (article 50 TUE-Travailleur frontalier).

### **4. Documents délivrés aux bénéficiaires d'une protection temporaire**

Le gouvernement de la République de Croatie a introduit une protection temporaire au sein de la République de Croatie pour les personnes déplacées en provenance d'Ukraine, conformément aux dispositions de la loi sur la protection internationale et temporaire (Journal officiel de la République de Croatie n<sup>os</sup> 70/15 et 127/17) et de la décision d'exécution du Conseil du 4 mars 2022.

→ «Iskaznica stranca pod privremenom zaštitom»- «Carte d'identité d'un étranger sous protection temporaire» est mentionné sur le recto de la carte.

La carte d'identité d'un étranger sous protection temporaire est bilingue croate-anglais (6 pages sous la forme d'un document en triptyque).

## **5. Cartes d'identité spéciales délivrées par le service du protocole diplomatique du ministère des affaires étrangères et européennes**

– Type «A» - personnel diplomatique (couleur rouge)

Est délivrée au chef et aux membres de chaque mission diplomatique ainsi qu'aux membres de leur famille (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans) bénéficiant du statut diplomatique.

– Type «B» - Personnel des institutions européennes et des organisations internationales (couleur verte)

Est délivrée au personnel des institutions européennes et des organisations internationales ainsi qu'aux membres de leur famille (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans) bénéficiant du statut diplomatique.

– Type «C» - agent consulaire (couleur bleue)

Est délivrée aux membres du personnel des représentations consulaires de carrière et aux membres de leur famille (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans).

– Type «D» - personnel administratif et technique (bleu clair).

Est délivrée aux membres du personnel des missions diplomatiques et aux membres de leur famille (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans) titulaires d'un passeport de service.

– Type «E» - personnel de service (rouge violacé)

Est délivrée aux membres du personnel de service des missions diplomatiques ainsi qu'aux membres de leur famille (conjointes et enfants jusqu'à dix-huit ans).

– Type «F» - agent consulaire honoraire (jaune)

Est délivrée aux consuls honoraires.

– Type «G» - experts spéciaux (orange)

Est délivrée aux experts spéciaux et aux membres de leur famille, sur le fondement de la notification de la mission diplomatique en République de Croatie, et conformément aux accords internationaux qui lient la République de Croatie.

– Type «H» - service privé (pourpre)

Est délivrée aux membres du ménage commun et aux membres du service privé des missions diplomatiques.

– Type «I» - directeurs d'organisations internationales - citoyens croates (brun)

Est délivrée aux citoyens croates qui sont directeurs ou directeurs adjoints d'organisations de l'UE ou d'organisations internationales